



L'initiative portée par le député au Grand Conseil de Genève Sylvain Thévoz, pourrait porter des fruits.

Le député suisse Sylvain Thévoz avait lancé le 28 juin 2019, à la veille de la grande manifestation de la Brigade Anti-Sardinards (BAS) en vue de dénoncer le énième séjour du président Biya à l'hôtel Intercontinental, une pétition sans précédent, adressée au Grand Conseil Genève (parlement du Canton de Genève) « ***Pour que Genève déclare Paul Biya persona non grata*** ».

La majorité des 2855 députés cantonaux, conseillers nationaux (chambre basse) et conseillers aux États (chambre haute) avaient alors apporté leur soutien à leur collègue genevois. Bien plus, en l'espace de 72 heures après le lancement de la pétition en ligne, 11.000 personnes l'avaient déjà signée.

237actu apprend à cet effet que le conseil du Canton de Genève va examiner le 1er octobre 2020 la pétition lancée par le député Sylvain Thevoz.

«Rapport de la commission des pétitions chargée d'étudier la pétition pour que Genève déclare Paul Biya persona non grata" sera présenté par madame Lena Strasser », apprend-on.

L'activiste de la BAS, Sandy Boston, annonce par ailleurs une attaque planifiée contre première dame Chantal Biya qui serait actuellement en séjour en Suisse.

A l'en croire, cette opération aura lieu le 03 octobre après une géante manifestation à la place des Nations à Genève. Shandy Boston renseigne également que des plaintes seront déposées contre l'Etat du Cameroun au siège des Nations Unies.

«Les Amazones seront à Genève les 2 et 3 octobre. Nous allons déposer une plainte contre l'Etat du Cameroun à Genève aux Nations Unies. Ensuite nous allons tenir une conférence à laquelle les autorités genevoises vont participer. Nous allons leur montrer pourquoi nous sommes là. Le 03 Octobre il y aura une giga manifestation à la place des Nations pour réclamer la fin de la guerre au Noso, la réforme du système électoral et le départ de M. Biya. Madame Chantal Biya et sa famille qui s'y trouvent vont surement prendre la fuite mais c'est surement en prenant la fuite que nous allons être informés de leurs mouvements. Chantal Biya et sa suite sont à l'Intercontinental. Nous allons tous y aller le 03 octobre pour les déloger. Elle n'a pas le droit d'aller soigner son cancer en Europe pendant que les gens meurent dans les hôpitaux au Cameroun. Elle n'a pas le droit d'aller soigner son petit-fils qui est malade en Europe pendant que sa fondation Chantal Biya n'a même pas un seul comprimé. Nous allons tous à Genève la déloger », a-t-elle écrit.
